

Fiche de Données de Sécurité

section

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Huile essentielle de Coriandre Graines Bio.
Certification : Certifié agriculture biologique par FR-BIO-01.
Code produit/Référence du standard : HECOEUUB.
Nom botanique : Coriandrum sativum.
Nom INCI : CORIANDRUM SATIVUM SEED OIL.
N° EINECS : 283-880-0.
N° CAS : 84775-50-8 (EINEICS) /8008-52-4 (TSCA).
N° FEMA : 2333 (coriander); 2334 (oil).
N° COE : COE154.
N° FDA : CFR.21 §182.10; CFR.21 §182.20.
N°REACH : NA (<1T/an).
Mode d'obtention : Distillation à la vapeur d'eau.
Partie utilisée : Graines.
Origine : Europe.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Ingrédient pour fragrances, arômes, cosmétiques, détergents, produits de traitement de l'air, de biocides, produits lustrant et mélanges de cires.
Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : SAS GAROMA
Rue : 187 chemin de la cave
Code postal/Ville : 30580 Brouzet-lès-Alès
Pays : France:
Téléphone : +33 (0) 4 22 84 02 00
Site web : [Www.belair.bio](http://www.belair.bio)
Email : Contact@belair.bio

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :
33 (0)1 45 42 59 59.

section

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Identification des dangers :

H226 Flam. Liq. 3 Liquide et vapeurs inflammables.

H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mises en garde - Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Mises en garde - Réponse

P301+P330+	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P331	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P338	

2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.
Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.
Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:
<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
linalool			
N°CAS 78-70-6	65.0% ≤ C ≤ 78.0%		H317 Skin Sens. 1B
N°EC 201-134-4			
N°IDX 603-235-00-2			

Numéro d'enregistrement	01-2119474016-42-XXXX			
(E)-2-decanal				
N°CAS	3913-81-3	10.0% ≤C≤ 15.0%		H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2
N°EC	223-474-2			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
p-cymene [1]				
N°CAS	99-87-6	0.5% ≤C≤ 10.0%	Inhalation: ATE = 3 mg/L (Vapours)	H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H331 Acute Tox. 3 INHALATION H411 Aquatic Chronic 2
N°EC	202-796-7			
N°IDX	601-094-00-1			
Numéro d'enregistrement	01-2119956657-21-XXXX			
decanal				
N°CAS	112-31-2	5.0% ≤C≤ 10.0%		H319 Eye Irrit. 2 H412 Aquatic Chronic 3
N°EC	203-957-4			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119967771-26-XXXX			
decan-1-ol				
N°CAS	112-30-1	5.0% ≤C≤ 10.0%		H319 Eye Irrit. 2 H412 Aquatic Chronic 3
N°EC	203-956-9			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119480407-35-XXXX			
pin-2(3)-ene [1]				
N°CAS	80-56-8	2.0% ≤C≤ 8.0%	M=1 M(Chronic)=1	H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1
N°EC	201-291-9			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119519223-49-XXXX			
p-mentha-1,4-diene				
N°CAS	99-85-4	2.0% ≤C≤ 7.0%		H226 Flam. Liq. 3 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2 H335 STOT SE 3 H335
N°EC	202-794-6			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2120780478-40-XXXX			
bornan-2-one [1]				
N°CAS	76-22-2	3.5% ≤C≤ 6.0%		H302 Acute Tox. 4 ORAL H332 Acute Tox. 4 INHALATION H371 STOT SE 2
N°EC	200-945-0			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX			
dipentene				
N°CAS	138-86-3	2.0% ≤C≤ 5.0%		H226 Flam. Liq. 3 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1
N°EC	205-341-0			
N°IDX	601-029-00-7			

Numéro d'enregistrement	01-2120766421-57-XXXX			H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
camphene				
N°CAS	79-92-5	0.1% ≤C≤ 5.0%	M(Chronic)=1	H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
N°EC	201-234-8			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119446293-40-XXXX			
(E)-dodec-2-en-1-al				
N°CAS	20407-84-5	3.0% ≤C≤ 5.0%	M=1	H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1B H319 Eye Irrit. 2 H400 Aquatic Acute 1
N°EC	243-797-2			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2120111676-59-XXXX			
geranyl acetate				
N°CAS	105-87-3	1.0% ≤C≤ 3.5%		H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1B H412 Aquatic Chronic 3
N°EC	203-341-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119973480-35-XXXX			
geraniol				
N°CAS	106-24-1	0.5% ≤C≤ 3.0%		H317 Skin Sens. 1
N°EC	203-377-1			
N°IDX	603-241-00-5			
Numéro d'enregistrement	01-2119552430-49-XXXX			
p-menth-1-en-4-ol				
N°CAS	562-74-3	0.1% ≤C≤ 3.0%		H302 Acute Tox. 4 ORAL H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2
N°EC	209-235-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2120748638-40-XXXX			
7-methyl-3-methyleneocta-1,6-diene				
N°CAS	123-35-3	0.5% ≤C≤ 3.0%	M=1 M(Chronic)=1	H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2 H400 Aquatic Acute 1 H411 Aquatic Chronic 2
N°EC	204-622-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119514321-56-XXXX			
nonane				
N°CAS	111-84-2	1.0% ≤C≤ 3.0%		H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H336 H410 Aquatic Chronic 1
N°EC	203-913-4			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119447107-42-XXXX,01-2119463259-31-XXXX			
dodecanal				
N°CAS	112-54-9	1.0% ≤C≤ 3.0%		H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1B H319 Eye Irrit. 2
N°EC	203-983-6			
N°IDX				

Numéro d'enregistrement	01-2119969441-33-XXXX			
pin-2(10)-ene [1]				
N°CAS	127-91-3	C ≤ 2.0%		H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1
N°EC	204-872-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119519230-54-XXXX			
p-menth-1-en-8-ol				
N°CAS	98-55-5	C ≤ 2.0%		H315 Skin Irrit. 2
N°EC	202-680-6			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119980717-23-XXXX			
p-mentha-1,4(8)-diene				
N°CAS	586-62-9	C ≤ 1.0%	M=1	H304 Asp. Tox. 1 H317 Skin Sens. 1B H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
N°EC	209-578-0			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119982325-32-XXXX			
octanal				
N°CAS	124-13-0	0.5% ≤ C ≤ 1.0%		H226 Flam. Liq. 3 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2
N°EC	204-683-8			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119638274-38-XXXX			
citral				
N°CAS	5392-40-5	C ≤ 1.0%		H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1
N°EC	226-394-6			
N°IDX	605-019-00-3			
Numéro d'enregistrement	01-2119462829-23-XXXX			
2-(tetrahydro-5-methyl-5-vinyl-2-furyl)propan-2-ol				
N°CAS	60047-17-8	0.1% ≤ C ≤ 0.5%		H302 Acute Tox. 4 ORAL H319 Eye Irrit. 2
N°EC	262-038-6			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
(-)-pin-2-ene-10-ol				
N°CAS	515-00-4	0.1% ≤ C ≤ 0.5%		H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	208-193-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
thuj-4(10)-ene				
N°CAS	3387-41-5	0.05% ≤ C ≤ 0.5%		H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	222-212-4			
N°IDX				

Numéro d'enregistrement			
(E)-3,7-dimethylocta-1,5,7-trien-3-ol			
N°CAS	53834-70-1	0.1% ≤ C ≤ 0.5%	
N°EC	258-818-0		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
DL-borneol			
N°CAS	507-70-0	0.05% ≤ C ≤ 0.5%	H315 Skin Irrit. 2
N°EC	208-080-0		H411 Aquatic Chronic 2
N°IDX			
Numéro d'enregistrement	01-2120768418-42-XXXX		
2-methyl-5-(1-methylethyl)bicyclo[3.1.0]hexan-2-ol			
N°CAS	546-79-2	0.1% ≤ C ≤ 0.5%	
N°EC	208-911-7		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
p-mentha-1(7),2-diene			
N°CAS	555-10-2	0.05% ≤ C ≤ 0.5%	H226 Flam. Liq. 3
N°EC	209-081-9		H304 Asp. Tox. 1
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
(Z)-3,7-dimethylocta-1,3,6-triene			
N°CAS	3338-55-4	C ≤ 0.5%	H226 Flam. Liq. 3
N°EC	222-081-3		H304 Asp. Tox. 1
N°IDX			H315 Skin Irrit. 2
Numéro d'enregistrement			H400 Aquatic Acute 1
			H411 Aquatic Chronic 2
trans-hex-2-en-1-ol			
N°CAS	928-95-0	0.1% ≤ C ≤ 0.5%	H314 Skin Corr. 1B
N°EC	213-191-2		H318 Eye Dam. 1
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
octan-1-ol			
N°CAS	111-87-5	0.1% ≤ C ≤ 0.5%	H319 Eye Irrit. 2
N°EC	203-917-6		H412 Aquatic Chronic 3
N°IDX			
Numéro d'enregistrement	01-2119486978-10-XXXX		
hexan-1-ol			
N°CAS	111-27-3	C ≤ 0.5%	H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	203-852-3		
N°IDX	603-059-00-6		

Numéro d'enregistrement	01-2119487967-12-XXXX			
cis-hex-3-en-1-ol				
N°CAS	928-96-1	0.1% ≤ C ≤ 0.5%		H226 Flam. Liq. 3 H319 Eye Irrit. 2
N°EC	213-192-8			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119969743-23-XXXX			
citronello				
N°CAS	106-22-9	C ≤ 0.5%		H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1B H319 Eye Irrit. 2
N°EC	203-375-0			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119453995-23-XXXX			
caryophyllene				
N°CAS	87-44-5	C ≤ 0.2%		H304 Asp. Tox. 1 H317 Skin Sens. 1B H413 Aquatic Chronic 4
N°EC	201-746-1			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2120745237-53-XXXX			
p-mentha-1,3-diene [1]				
N°CAS	99-86-5	C ≤ 0.2%	Oral: ATE = 680 mg/kg bw	H226 Flam. Liq. 3 H302 Acute Tox. 4 ORAL H304 Asp. Tox. 1 H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2
N°EC	202-795-1			
N°IDX	601-095-00-7			
Numéro d'enregistrement	01-2120766853-42-XXXX			
cineole				
N°CAS	470-82-6	C ≤ 0.2%		H226 Flam. Liq. 3 H317 Skin Sens. 1B
N°EC	207-431-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119967772-24-XXXX			
(1S)-(6,6-dimethylbicyclo[3.1.1]hept-2-en-2-yl)methyl acetate				
N°CAS	1079-01-2	0.05% ≤ C ≤ 0.1%		
N°EC	214-088-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
nonanal				
N°CAS	124-19-6	0.05% ≤ C ≤ 0.1%		H412 Aquatic Chronic 3
N°EC	204-688-5			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119969440-35-XXXX			
nerol				
N°CAS	106-25-2	0.05% ≤ C ≤ 0.1%		H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1B H319 Eye Irrit. 2
N°EC	203-378-7			
N°IDX				

Numéro d'enregistrement	01-2119983244-33-XXXX			
6-methylhept-5-en-2-one				
N°CAS	110-93-0	0.05% ≤ C ≤ 0.1%		H226 Flam. Liq. 3
N°EC	203-816-7			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119977069-23-XXXX			
d-p-mentha-1(6),8-dien-2-one				
N°CAS	99-49-0	C ≤ 0.1%		H317 Skin Sens. 1
N°EC	202-759-5			
N°IDX	606-148-00-8			
Numéro d'enregistrement				
3,7,7-trimethylbicyclo[4.1.0]hept-3-ene				
N°CAS	13466-78-9	C ≤ 0.1%		H226 Flam. Liq. 3
N°EC	236-719-3			H304 Asp. Tox. 1
N°IDX				H315 Skin Irrit. 2
Numéro d'enregistrement	01-2119520252-55-XXXX			H317 Skin Sens. 1
coumarin				
N°CAS	91-64-5	C ≤ 0.1%		H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	202-086-7			H317 Skin Sens. 1B
N°IDX				H412 Aquatic Chronic 3
Numéro d'enregistrement	01-2119949300-45-XXXX,01-2119943756-26-XXXX			
(E)-3,7-dimethylocta-1,3,6-triene				
N°CAS	3779-61-1	C ≤ 0.05%		H226 Flam. Liq. 3
N°EC	223-241-5			H315 Skin Irrit. 2
N°IDX				H319 Eye Irrit. 2
Numéro d'enregistrement				
5-isopropyl-2-methylbicyclo[3.1.0]hex-2-ene				
N°CAS	2867-05-2	C ≤ 0.05%		H226 Flam. Liq. 3
N°EC	220-686-7			H317 Skin Sens. 1
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
3,3-dimethyl-8,9-dinorbornan-2-one				
N°CAS	1195-79-5	C ≤ 0.05%		
N°EC	214-804-6			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
1,7,7-trimethyltricyclo[2.2.1.0^{2,6}]heptane				
N°CAS	508-32-7	C ≤ 0.05%		
N°EC	208-083-7			
N°IDX				

Numéro d'enregistrement			
p,α-dimethylstyrene			
N°CAS	1195-32-0	C ≤ 0.05%	H304 Asp. Tox. 1
N°EC	214-795-9		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
octyl acetate			
N°CAS	112-14-1	C ≤ 0.05%	
N°EC	203-939-6		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
4,6,6-trimethylbicyclo[3.1.1]hept-3-en-2-one			
N°CAS	80-57-9	C ≤ 0.05%	
N°EC	201-292-4		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement			
neryl acetate			
N°CAS	141-12-8	C ≤ 0.05%	H317 Skin Sens. 1B
N°EC	205-459-2		
N°IDX			
Numéro d'enregistrement	01-2120748334-54-XXXX		
p-mentha-1,5-diene			
N°CAS	99-83-2	C ≤ 0.05%	H226 Flam. Liq. 3
N°EC	202-792-5		H304 Asp. Tox. 1
N°IDX			H400 Aquatic Acute 1
Numéro d'enregistrement			H410 Aquatic Chronic 1

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Sable.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.

Élimination des déchets : voir la section 13.

Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

section 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Pas de données disponibles

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :



Protection des yeux et du visage : **Protection oculaire appropriée** :
Porter un équipement de protection oculaire.

Protection de la peau : **Protection des mains** :
Type de gants appropriés :
Porter des gants de protection.
Protection du corps :

Protection respiratoire

Vêtement de protection approprié :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire nécessaire :

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :

Porter une protection respiratoire.

Remarque :

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section **9 Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore À Jaune
Odeur	: Caractéristique, Aromatique, Épicée
pH	: Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation	: Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Pas de données disponibles
Point d'éclair	: > 55°C
Inflammabilité	: Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Pas de données disponibles
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité relative	: 0,86 - 0,88
Solubilité(s)	: Insoluble Dans L'eau ; Soluble Dans Les Corps Gras Et Dans L'alcool
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Pas de données disponibles
Température de décomposition	: Pas de données disponibles
Viscosité dynamique	: Non applicable
Viscosité cinématique	: Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	: Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	: Non applicable

9.2 Autres informations de sécurité

Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë :

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par inhalation :

Substances :

Pas de données disponibles

Corrosion/irritation cutanée :

Substances :

Pas de données disponibles

Lésions oculaires graves/irritation :

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation de la peau :

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :

Substances :

Pas de données disponibles

Cancérogénicité :

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction :

Substances :

Pas de données disponibles

Mutagénicité des cellules germinales :

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation des voies respiratoires :

Substances :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substances :

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Substances :

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Substances :

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Substances :

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Élimination appropriée/Emballage :

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Remarque :

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

Collecter les déchets séparément.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

14 Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG) :	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR) :
14.1 Numéro ONU :	1197	1197	1197	1197
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
14.3 Classe(s) de danger pour le transport :				
Classe ou division :	3	3	3	3
Étiquette (s) de danger :				
14.4 Groupe d'emballage :	III	III	III	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Transport terrestre (ADR/RID) :

Quantité limitée (LQ) :

5L.

Tunnel restriction code :

D/E.

Catégorie de transport :

3.

Transport fluvial (ADN) :

Quantité limitée (LQ) :

5L.

Transport maritime (IMDG) :

Quantité limitée (LQ) :

5L.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR) :

Quantité limitée (LQ) :

5L.

section 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 16 Autres informations

Indication des changements

Sections 1 : Ajout d'informations complémentaires.

Section 3 : Mise à jour des fourchettes de concentration.

Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226

Flam. Liq. 3

Liquide et vapeurs inflammables.

H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Skin Corr. 1B	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Acute Tox. 3 INHALATION	Toxique par inhalation.
H332	Acute Tox. 4 INHALATION	Nocif par inhalation.
H335	STOT SE 3 H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H371	STOT SE 2	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Aquatic Chronic 4	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Informations complémentaires

Date de création : 28/09/2021

Date de version : 17/03/2025

Date d'impression : 17/03/2025

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.